

## Document de cadrage du mémoire dans les MASTER MEEF Second degré

### 1. Préambule

Ce document est construit à partir des ressources suivantes :

- La note du 28 Octobre 2015 relative à la mise en œuvre du mémoire dans le cadre de la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
- l'Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des Masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »
- Le compte-rendu de la réunion second degré du 26 mai 2015 (ESPE- Universités-Rectorat)
- Les conclusions de l'atelier mémoire second degré du séminaire du 23 avril 2015
- Le cadrage des mémoires dans les masters MEEF (document de la commission Formation du Réseau National des ESPE)
- Le livret recherche MEEFA de 2013-2014
- Le cadrage des mémoires sur l'ESPE de Poitiers
- les remarques et propositions apportées au cours de l'année 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 par les formateurs des Master MEEF second degré de l'ESPE CVL

### 2. Cadre général et objectifs

**L'article 19, dans l'Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des Masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » précise :**

*« Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation ».*

La formation s'appuie, d'une part, sur une activité d'initiation à la recherche, qui permet de se familiariser avec les différents aspects de la démarche scientifique.

D'autre part, afin que le mémoire soit un véritable outil de professionnalisation, l'activité de recherche doit, au-delà du contenu disciplinaire, permettre l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant(e) ou de personnel d'éducation, notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles (Article 7, *Ibid*).

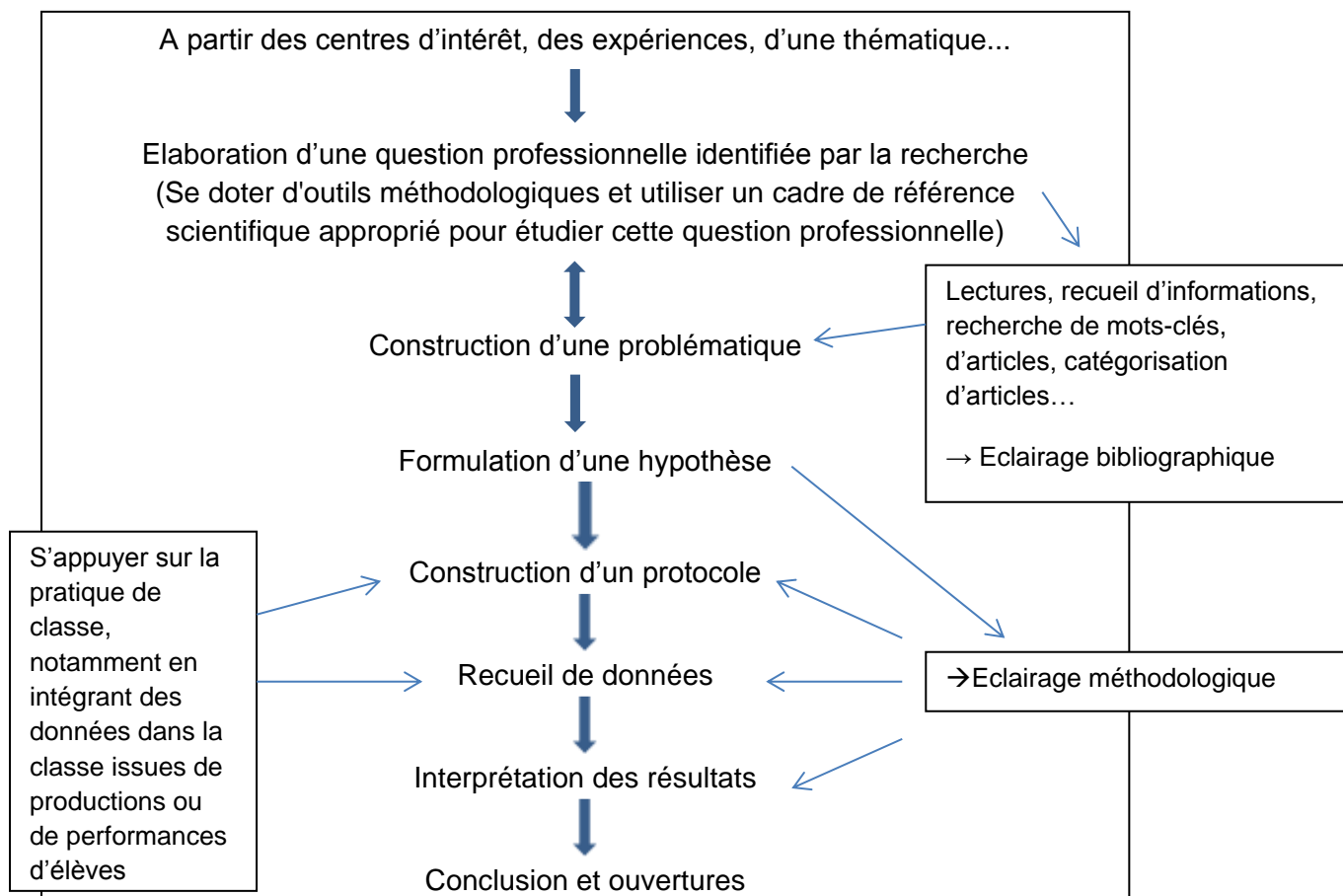
Ce mémoire contribuera :

- au développement de compétences du référentiel métier de juillet 2013 (BO n° 30 du 25 juillet 2013, Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation) dont :
  - La compétence C14, « S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement personnel »
  - La compétence C10, « Coopérer au sein d'une équipe »

- La compétence C7, « Maîtriser la langue française à des fins de communication »
  - La compétence C9, « Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier »
  - La compétence P1, « Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique »
- Au développement de connaissances sur la diversité de recherches dans le domaine des apprentissages et de l'Éducation
  - A l'appropriation, de manière « active », des connaissances relatives à l'éducation.
  - A l'articulation des apports de la recherche et des pratiques professionnelles.

La finalité de la démarche de recherche est ainsi l'acquisition d'une posture réflexive, l'évolution de la pratique professionnelle et le développement de compétences professionnelles du métier.

### 3. La mise en œuvre d'une démarche de recherche



Les étudiants / stagiaires s'initieront ainsi à la rigueur de l'écriture scientifique tout en respectant des normes. Cette écriture permettra de développer des compétences réflexives et analytiques afin d'appréhender avec justesse les démarches et les enjeux scientifiques sous-tendant les enseignements et la manière dont ils peuvent être « appliqués », « scolarisés » ou « transposés » dans des champs professionnels. L'appui sur la recherche et sur ce travail d'écriture scientifique différencie donc le mémoire d'un écrit tel que le rapport de stage ou un écrit réflexif.

#### 4. Déroulement et accompagnement

Au cours de chaque semestre, et dans le cadre des objectifs fixés, des cours magistraux, des travaux dirigés ainsi que des travaux pratiques, organisés sous forme de séminaires par exemple, permettront de découvrir et de se familiariser avec la démarche de recherche en éducation.

A partir de thématiques proposées soit par les formateurs, soit par les porteurs de séminaire, soit par l'étudiant(e) / stagiaire lui-même, l'étudiant va construire une problématique spécifique (questions / hypothèses), en s'appuyant sur des travaux scientifiques qu'il/elle mettra à l'épreuve du terrain.

L'encadrement des CM/TD/TP/séminaires est sous la responsabilité des formateurs des composantes disciplinaires qui assurent les UE.

Ces personnes encadreront l'étudiant(e) tout au long des étapes de la recherche jusqu'à la production du mémoire et sa soutenance.

L'étudiant(e)/stagiaire sera accompagné(e) d'un directeur de mémoire.

L'étudiant(e)/stagiaire bénéficie également de l'accompagnement de son tuteur d'établissement qui peut l'aider tout au long du travail, notamment dans la mise en place de l'expérimentation. Des formations sur le mémoire pourront être envisagées pour les tuteurs d'établissement.

#### 5. L'éthique en recherche en éducation

Le travail d'initiation à la recherche mené par l'étudiant(e) / stagiaire, le conduira à éventuellement recueillir des données auprès d'individus, qu'il s'agisse d'élèves, de parents, d'enseignants, ou de professionnels de l'éducation, de la formation ou de l'accompagnement au sens large.

Ce recueil de données nécessitera, pour la protection des participants de l'étude, quelques préalables et précautions :

- **Obtenir les autorisations préalables:** contacter les inspecteurs, directeur d'école ou de structure, chef d'établissement... Le directeur de recherche pourra accompagner l'étudiant / stagiaire dans cette prise de contact et demande d'autorisation.
- **Faire signer aux individus un consentement éclairé:** il s'agit d'un courrier expliquant les objectifs de la recherche, la manière dont les données vont être recueillies; il précise que les données seront anonymes et que le refus de participation à l'étude n'aura aucune conséquence; le consentement éclairé est signé par les parents lorsqu'il s'agit de données recueillies auprès de mineurs. Cette phase est placée sous la responsabilité du directeur de recherche, qui aidera à la rédaction de ce consentement éclairé.
- **Anonymer les données:** ne pas citer nominativement les participants à une recherche, mais utiliser une numérotation des participants, des abréviations, une substitution de prénoms.
- **Transmettre les résultats principaux de l'étude:** s'engager à faire un retour sous forme de compte-rendu écrit et/ou oral, aux acteurs qui auront permis le recueil de ces données.

## ATTENTION AU PLAGIAT !

Plagier, c'est risquer de compromettre le travail d'une année, de passer en commission disciplinaire voire même d'être exclu.

Plagier c'est emprunter **sans le signaler** les idées et les mots d'autrui. Bien sûr, il est nécessaire de s'inspirer des réflexions d'auteurs de référence mais en respectant leurs travaux et leurs pensées.

Pour éviter le plagiat, il vous suffit de placer entre guillemets tout extrait cité textuellement et de mettre une note de bas de page avec les références complètes de la source.

Internet permet une recherche très riche de documents, il faut citer également les sources trouvées sur le web et les dater.

Il ne faut pas paraphraser les expressions d'autres auteurs et toujours citer des références complètes en suivant les normes bibliographiques conseillées par les formateurs.

Une déclaration de non-plagiat (annexe n°1) sera rempli par l'étudiant et donné au jury le jour de la soutenance.

### 6. Remise du mémoire

Les étudiants déposeront 2 exemplaires (papier et/ou numérique) de leur mémoire de Master auprès du secrétariat pédagogique à une échéance qui leur sera précisée au sein du parcours. Un exemplaire sera aussi remis au tuteur d'établissement.

### 7. Évaluation du mémoire

L'évaluation comprend la remise d'un mémoire écrit (une note /20) et une soutenance orale de 10 à 20 minutes, suivie d'un entretien de 20 minutes avec les membres du jury (une note/20).

#### La soutenance :

La présentation du mémoire doit : montrer l'ancrage du sujet dans la pratique enseignante, exposer la démarche et les difficultés rencontrées, avoir une conclusion, donner à voir un recul critique sur le travail réalisé et sur la place de ce travail dans la professionnalisation de l'étudiant (en s'appuyant sur les compétences professionnelles).

Le jury de validation du mémoire est composé de deux à trois personnes (voire 4) dont le directeur de mémoire. Le tuteur d'établissement pourra être invité à la soutenance et prendre donc part à la composition du jury de soutenance.

Le président du jury est un personnel de l'université.

Le directeur du mémoire ne peut pas être le président du jury.

Le jury délibère pour déterminer la note attribuée à l'étudiant(e). (L'annexe n°2 propose des critères d'évaluation du mémoire et de la soutenance).

Suivant la réglementation des études, cette note est potentiellement non compensable.

Le jury remettra au secrétariat pédagogique de sa discipline plusieurs documents : le rapport de soutenance du mémoire (annexe n°3), la déclaration de non-plagiat (annexe n°1) à rapporter signé le jour de la soutenance par l'étudiant, ( et l'avis favorable ou non de mise en ligne du mémoire (annexe n°4) si les mémoires sont mis en ligne).

La soutenance est publique si l'étudiant(e) donne son accord.

## 8. Présentation matérielle du mémoire

Le mémoire de Master doit faire entre 25 et 40 pages, hors annexes. Le mémoire comportera ainsi, dans l'ordre suivant : page de titre, remerciements (facultatifs), table des matières, liste des abréviations utilisées (facultative), texte du mémoire, sources et références bibliographiques (elles ne figurent pas en annexe), glossaire (facultatif), annexes (facultatifs), table des illustrations (facultative). Chaque terme présent dans le glossaire doit être signalé lors de son emploi dans le mémoire par un astérisque.

Il doit être dactylographié. En recto ou recto/verso.

Avant d'être remis, les exemplaires doivent être soigneusement relus ; les fautes de frappe et d'orthographe, d'accentuation et de ponctuation doivent être corrigées (prise en compte dans l'évaluation)

La couverture et la page de titre doivent mentionner le nom de l'université et celui de l'ESPE, le nom de l'auteur, la date de soutenance (jour, mois et année), le titre du mémoire, le nom du directeur de recherche.

En quatrième de couverture figurera le résumé en français et en anglais, ainsi qu'une liste de trois à cinq mots-clés (issus d'un thésaurus).

Le titre doit être précis, il doit être explicite et correspondre exactement au contenu du mémoire.

### Mise en forme

Consignes pour la mise en forme textuelle :

Le format du papier doit être A4.

Interligne : 1,5 pour le texte principal,

Police : de préférence Arial. Taille 12.

### Citations :

Les citations courtes (moins de trois lignes) doivent être intégrées dans le corps du texte et placées entre guillemets.

Les citations plus longues, elles, seront séparées du texte principal de la manière suivante :

Interligne simple. Taille de police : 10. Marge supplémentaire à gauche (au moins 1 cm). Pas de guillemets

Toute citation doit reproduire exactement celui de l'œuvre citée.

### Marges :

Haut et bas : 2,5 cm (format par défaut de la plupart des logiciels de traitement de texte).

Droite et gauche : 2,5 cm (format par défaut de la plupart des logiciels de traitement de texte).

Faire un alinéa (léger retrait) au début de chaque nouveau paragraphe : de 0,5 à 1,25 pour le corps de texte. L'alinéa n'est pas nécessaire pour les citations.

### Numérotation de pages :

La pagination doit être continue sur l'ensemble du mémoire, illustrations et annexes comprises, et commencer dès le premier feuillet.

Le compte des feuilles coïncide avec celui des pages : la pagination doit être rigoureuse.

La page n° 1 est la page de garde, etc.

L'introduction, les chapitres, la conclusion et autres divisions sont marqués par un saut de page.

#### Table des matières :

La table des matières est la liste des titres de chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnés de leurs numéros de page.

Ceux-ci ne doivent pas seulement être désignés arithmétiquement (chapitres I, II, III, etc.), ils doivent comporter chacun un titre. Ainsi la table de matières donne-t-elle le plan de travail.

Il ne faut pas oublier d'y mentionner la bibliographie, le glossaire, la table des illustrations, les annexes....

#### Rédaction et titres :

L'introduction, qui doit présenter et justifier l'étude menée.

Le travail proprement dit qui doit être divisé en parties (éventuellement subdivisées en chapitres).

- Ne pas écrire les noms propres en lettres capitales, ne pas abuser des majuscules ;
- Les mots en langues étrangères et les titres d'ouvrages doivent figurer en italique.
- Les titres doivent être explicites. Il est conseillé de rédiger des phrases et de ne pas se contenter de mots uniques ou de titres laconiques ;
- Toute partie ou chapitre doit commencer sur une nouvelle page.

#### Annexes :

Toute annexe doit être annoncée dans le texte principal.

Dans les annexes peuvent être données des informations plus détaillées, une explication plus longue des méthodes et techniques résumées dans le texte, la transcription ou la reproduction de documents ainsi que toute information qui n'est pas essentielle à la compréhension du texte principal ; les annexes doivent être numérotées.

Chaque annexe doit commencer sur une nouvelle page.

#### Table des illustrations :

La table des illustrations (tableaux, graphiques, cartes et illustrations) doit donner la liste de toutes les illustrations, dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte. Cette table doit donner la numérotation de l'illustration, son titre, et le numéro de la page

#### Les normes pour rédiger sa bibliographie

La bibliographie doit présenter selon des normes les ressources documentaires utilisées lors du travail de recherche. La bibliographie permet d'enrichir le mémoire en respectant le droit d'auteur et en présentant les corpus de documents de référence qui ont alimenté la réflexion.

Annexe n°1

Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré 2018-2019

## Déclaration de non-plagiat

Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.

Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.

Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.

Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs sont clairement identifiés comme des citations et leur source est mentionnée.

Les écrits sur lesquels je m'appuie sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM de l'étudiant :

Prénom :

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

**Document à rapporter signé le jour de la soutenance, sera joint à l'exemplaire du mémoire archivé.**

Annexe n°2 – Critères d'évaluation du mémoire

## Evaluation du mémoire M2 MEEF second degré 2018-2019

Critères MÉMOIRE	Indicateurs	Barème suggéré sur 20 pts
<b>Introduction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'un état des lieux, d'un constat, d'un questionnement.</li> <li>Annonce d'un plan</li> </ul>	1
<b>Problématisation du sujet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'une problématique structurée</li> </ul>	1
<b>Cadre théorique constitué</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de références théoriques pertinentes et logiquement articulées</li> <li>Qualité de l'exploitation des lectures entreprises</li> <li>Présence de références significatives</li> </ul>	3
<b>Hypothèses de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formulation d'hypothèses en lien avec la problématique et avec la pratique professionnelle</li> <li>Hiérarchisation des questions qui en découlent</li> <li>Argumentaire pour recentrer la réflexion sur une question</li> </ul>	2
<b>Méthode de constitution des données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation et caractérisation du contexte, des acteurs ou du corpus</li> <li>Présentation et justification de la méthode d'analyse</li> <li>Présentation des obstacles possibles</li> </ul>	4
<b>Interprétation des résultats et analyse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse pertinente et personnelle des résultats obtenus</li> <li>Etablissement d'un lien entre le cadre théorique et l'interprétation des résultats</li> <li>Proposition d'éléments de conclusion et d'ouverture en lien avec les implications professionnelles de la réflexion</li> </ul>	6
<b>Conception, rédaction du mémoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cohérence de la présentation des informations et des références</li> <li>Exactitude du système de références en notes, annexes, et bibliographie</li> </ul>	3
<b>Caractéristiques considérées comme indispensables dans un mémoire de master</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des normes fixées pour le mémoire par le cadre de référence (orthographe, grammaire, quantité minimale/maximale, présentation, normes bibliographiques)</li> </ul>	De 0 à - 5
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Caractère non original du mémoire (plagiat)</li> <li>Non-respect caractérisé d'une réglementation</li> </ul>	Note inférieure à 10
<b>Observations</b>		
<b>Note attribuée au mémoire</b>		<b>/20</b>



<b>Critères SOUTENANCE</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Barème suggéré sur 20 pts</b>
<b>Présentation et structuration de l'exposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élocution est claire, le débit et l'intonation sont adaptés</li> <li>• Le niveau et le registre de langue sont adaptés au contexte</li> <li>• Le temps imparti est respecté</li> <li>• La présentation est claire et structurée</li> <li>• Les étapes de la recherche sont identifiables</li> <li>• Le temps accordé à chaque partie est cohérent avec son intérêt</li> </ul>	6
<b>Entretien avec le jury</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les questions posées sont écoutées jusqu'au bout</li> <li>• Les réponses restent centrées sur les questions posées</li> <li>• Les réponses sont claires, concises et articulées avec ce qui a été observé et analysé.</li> </ul>	7
<b>Posture de recherche et mise en perspective professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étudiant montre qu'il a pris du recul sur son travail</li> <li>• L'étudiant exploite le contenu des échanges pour proposer des ouvertures et/ou de nouvelles questions à approfondir</li> <li>• L'étudiant précise comment son mémoire éclaire son parcours de formation.</li> <li>• L'étudiant investit les pistes proposées et se projette dans la profession qu'il envisage.</li> </ul>	7
<b>Observations</b>		
<b>Note attribuée à la soutenance</b>		<b>/20</b>

<b>Note globale (moyenne des deux notes)</b>	<b>/20</b>
--	------------



École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie d'Orléans-Tours



**MEMOIRE MASTER MEEF 2<sup>nd</sup> degré  
2018-2019**

**Discipline :**

**RAPPORT DE SOUTENANCE DE MEMOIRE**  
(A remettre dûment complété au secrétariat pédagogique M2)

**NOM ET PRÉNOM DE L'ETUDIANT :**

**TITRE DU MÉMOIRE :**

**Jour et heure de la soutenance :**

**PROPOSITION DE NOTES**    mémoire :        / 20            soutenance :        / 20

**NOTE GLOBALE :            /20**

**RAPPORT DU JURY :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Noms, prénoms, qualité et SIGNATURES des membres du jury**

Président du jury :            Directeur de mémoire :            Troisième membre du jury :            Tuteur établissement :

Annexe n°4 – Avis de mise en ligne du mémoire (en cours d'élaboration)